

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 40085 Numéro SIREN : 487 661 654 Nom ou dénomination : GROUPE TELEGRAMME

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2020 sous le numéro de dépôt 2791

Greffe du tribunal de commerce de Brest



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2791

Déposant :

Nom/dénomination : GROUPE TELEGRAMME

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 487 661 654

N° gestion : 2007 B 40085

1 - BILAN ACTIF

Dépot N°

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

LE 21 JUIL 2020

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

12

Adresse de l'entreprise : 7 VOIE D'ACCES AU PORT 29600 MORLAIX

R.C.S. BREST

Durée de l'exercice précédent

12

si déposé néant, cochez la case : ☐

		Exercice N clos le, 31/12/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement *	CX	CQ	
	Frais de développement *	AF	AG	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	555
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO	
	Terrains	AP	AQ	
	Constructions	AR	AS	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	62 067
Autres immobilisations corporelles	AV	AW	24 177	
Immobilisations en cours	AX	AY		
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	29 724 743
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	62 622
				29 748 920
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	
	CRÉANCES	BV	BW	
		BX	BY	483 287
		BZ	CA	8 930
	DIVERS	CB	CC	
		CD	CE	
Comptes de Régularisation	CF	CG	130 280	
	CH	CI	17 324	
	CJ	CK	639 821	
	CW			
	CM			
	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	62 622
				30 388 741
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

GROUPE TELEGRAMME
SAS au capital de 12 459 848,80 €
7, voie d'accès au Port - 29600 MORLAIX
487 661 654 RCS Brest

Carla C. Compagnon
ELW



B. Bmaw
[Signature]

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé : 12 459 849)	DA	12 459 849
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	12 577 994
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence : EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 245 985
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : BI)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	29 586
	Report à nouveau		DH	1 496 366
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	722 699
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	55 781
	TOTAL (I)		DL	28 588 260
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	15 101
	TOTAL (III)		DR	15 101
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 150 675
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	105
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	51 838
	Dettes fiscales et sociales		DY	582 762
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	1 785 380
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	30 388 741
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 785 380
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NO1

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



B. Bmaw
y 44

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

				Exercice N				Néant		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *		FD		FE		FF		
		services *		FG	2 148 686	FH		FI	2 148 686	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	2 148 686	FK		FL	2 148 686	
	Production stockée *							FM		
	Production immobilisée *							FN		
	Subventions d'exploitation							FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP		
	Autres produits (1) (11)							FQ	8 280	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	2 156 966	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS		
	Variation de stock (marchandises) *							FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	229 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	30 169	
	Salaires et traitements *							FY	1 074 721	
	Charges sociales (10)							FZ	795 586	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		{ - dotations aux amortissements *		{ - dotations aux provisions		GA	17 098	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GC	
	Autres charges (12)							GD	4 970	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GE	29 700
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GF	2 181 622
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GG	(24 656)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GJ	763 225	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GL		
	Différences positives de change							GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GN		
	Total des produits financiers (V)							GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GP	763 225	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GQ		
	Différences négatives de change							GR	14 789	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GS		
	Total des charges financières (VI)							GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GU	14 789	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GV	748 436	
								GW	723 781	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



B. Bmaw
y 44

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 764	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 765	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 413	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	453	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 869	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(104)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	978	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 921 956	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 199 257	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	722 699	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	1 309
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 066	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	763 225	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DIVERSES REGULARISATIONS	3	1		
VALEUR NETTE COMPTABLE/PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES	1 413	1 764		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	453			
	1 869	1 765		
TOTAL GENERAL	Exercice N			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs		
FRAIS MISSIONS RECEPTION	167			
FRAIS BANCAIRES	500			
FRAIS TELECOMMUNICATION	239			
HONORAIRES	160			
REFACTURATION FRAIS DEPLACEMENTS - PRODUITS DIVERS		1 309		
TOTAL GENERAL	1 066	1 309		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

B. Bm
y 44

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		
						D8		D9		
						KE		KF		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	555			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX	
		Matériel de transport *				KY	82 975	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 103	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN	86 078	LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T
		Autres participations					8U	29 389 537	8V	8W
Autres titres immobilisés						1P		1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U	1V	
TOTAL IV						1Q	29 389 537	1R	1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	29 476 170	ØH	ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3	
						CØ		DØ		D7	
						LV		LW		IX	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO			555		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG	MH	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	MK	ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM	MN	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes					NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III					IY		NG	86 244	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU	M7	ØW
		Autres participations					1Ø		ØX	29 724 743	ØZ
Autres titres immobilisés						11		2B		2D	
Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2G	
TOTAL IV						13		NJ	29 724 743	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK	29 811 542	ØM	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



B. Bmw
y 44

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054-bis 2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☒

Exercice N clos le : 31/12/2019

Exercice N clos le : 31/12/2019

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	555	PF		PG		PH	555
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	42 772	QI	16 595	QJ		QK	59 367
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 769	QM	503	QN	572	QO	2 700
		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	45 541	QV	17 098	QW	572	QX	62 067
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	46 096	ØP	17 098	ØQ	572	ØR	62 622

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	453		NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	453	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	453	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	453

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

B. Bmaw
y 44

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	55 327	55 327	55 781
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	55 327	453	55 781
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	10 131	4 970	15 101
TOTAL II		5Z	10 131	4 970	15 101
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9X
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	65 458	5 424	70 882
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	4 970	
		- financières	UG		
		- exceptionnelles	UJ	453	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

B. Bmaw
y 44

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations							UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)							UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières							UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux							VA					
	Autres créances clients							UX	483 287		483 287		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*		(	Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UO	)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés							UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux							UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						VM	1 921		1 921		
		Taxe sur la valeur ajoutée						VB	7 009		7 009		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés						VN					
		Divers						VP					
	Groupe et associés (2)							VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)							VR					
	Charges constatées d'avance							VS	17 324		17 324		
TOTAUX								VT	509 541	VU	509 541	VV	
RENTVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice					VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice					VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y								
Autres emprunts obligataires (1)					7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG	1 150 675	1 150 675						
		à plus d'1 an à l'origine			VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A								
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	51 838	51 838						
Personnel et comptes rattachés					8C	225 445	225 445						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	204 520	204 520						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	105 885	105 885						
	Obligations cautionnées				VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	46 913	46 913						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J								
Groupe et associés (2)					VI	105	105						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ								
Produits constatés d'avance					8L								
TOTAUX					VY	1 785 380	VZ	1 785 380					
RENTVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	14 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	13 750 000						

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOI'



B. Bmaw
y 44

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME										Néant ☐	
Exercice N, clos le : 31/12/2019											
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	722 699
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)									WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)									WE	6 783
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									XE	8 256
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WF	1 473
	Amendes et pénalités									WG	
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies 1°)									WB	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)									RB	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)									XX	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)									XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XW	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										XY	
Quote-part										I7	978
Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE										K7	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme									I8	
	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)									ZN	
	- imposées au taux de 0%									WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*									WO	
- Plus-values nettes à court terme										XR	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WQ	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										Y1	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										SU	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)										SX	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)										SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y3	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR	731 933
TOTAL I										WS	
II. DÉDUCTIONS										WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme									WH	351
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WP	
	- imposées aux taux de 0 %									WW	
	- imposées aux taux de 19 %									XB	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									I6	
	- imputées sur les déficits antérieurs									WZ	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									XA	725 064
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									ZX	
	Régime des sociétés mères et des filiales *									ZY	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :									XD	
Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									XF		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									XS		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									YG	
	Majoration d'amortissement*									YH	
	Entreprises nouvelles - (Reprise des entreprises en difficultés 44 septies)									L2	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)									K3	
	Zone franche urbaine - TF (art. 44 octies et 44 octies A)									IF	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)									PC	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)									L5	
	Zone de restructuration de la défense (44 trentecies)									PA	
	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)									XC	
	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)									PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										YI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										YJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)										YC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)										YD	
Créance dérogée par le report en arrière du déficit										ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
TOTAL II										XH	725 415
III. RÉSULTAT FISCAL										XI	6 518
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										ZL	
bénéfice (I moins II)										XL	
déficit (II moins I)										XO	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL										XN	6 518
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

B. Bm
y 46

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	97 808
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 168 136	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	725 907			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	397 677
					Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF	1 894 043		Report à nouveau	ZG	1 496 366
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	1 894 043
					TOTAL II		

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance				YT	
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	14 242	XQ	14 242
	– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	102 177
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST	112 958
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	229 377
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	6 431
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		9Z	23 738
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	30 169
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée				YY	429 507
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	25 849
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019) *				ØB	1 076 914
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK	
				Plus-values à 19 %	JM	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN	
				Plus-values à 19 %	JP	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT'

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT' pour le régime de groupe

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



B. Bm
y 4

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1	MATERIEL DE BUREAU E	572		572	
	2	TITRES DE PARTICIPATIO	1 413			1 413
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	10			11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2	1 764	351			351	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						351
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)						

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2020

Néant	X
-------	---

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT'

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☒

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT'

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☒ X**I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NO1

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2020

Désignation de l'entreprise : GROUPE TELEGRAMME

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	6
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 148 686
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	2 148 686

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	8 280
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	8 280

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	215 135
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	29 700
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	244 835

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	1 912 131
-----------------------------	------------------------------------	----	-----------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 912 131
---	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	☐
--	----	--------------------------

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 148 686
Effectifs au sens de la CVAE	EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du GY	au GZ	
Date de cessation	HR	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Imvok - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



B. Bm
[Signature]

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2020

1 / 1

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 48766165400029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600 VILLE MORLAIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5 834
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	93	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	106 215
---	----	----	--	----	---------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom Patronimique et prénom(s)				
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		

Titre (2)	Nom Patronimique et prénom(s)				
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



B. Bmw
y 44

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 48766165400029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600 VILLE MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SA Dénomination GROUPE TELEGRAMME MEDIAS

N° SIREN (si société établie en France) 925750325 % de détention 84,60

Adresse : N° 7 Voie VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal 29600 Commune MORLAIX Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

B. Bmaw
y 44

GREFFE

Dépot N°

B/179

LE 21 JUIL. 2020

R.C.S. BREST

GROUPE TELEGRAMME
S.A.S. AU CAPITAL DE 12 459 848,80 €
7 VOIE D'ACCES AU PORT
29600 MORLAIX

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Assemblée Générale du 10 juillet 2020

SARL CABINET TANGUY
Commissaire aux Comptes
Boulevard René Fily
29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS

BLECON & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
260 Rue Augustin Fresnel
29490 GUIPAVAS



B. B. B. B.
y 44

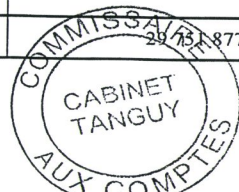
1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

GROUPE TELEGRAMME

		2019			2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	555	555		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	86 244	62 067	24 177	40 537
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	29 724 743		29 724 743	29 389 537
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières *				
TOTAL (II)		29 811 542	62 622	29 748 920	29 430 075
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	483 287		483 287	246 768
	Autres créances (3)	8 930		8 930	43 577
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	130 280		130 280	28 147
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	17 324		17 324	3 312
	TOTAL (III)	639 821		639 821	321 803
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif * (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		30 451 363	62 622	30 388 741	29 751 877

BLECON ET ASSOCIES
 Sté d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 187 500 Euros
 260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
 29801 BREST Cedex 9
 Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16



B. Bm
 y 44

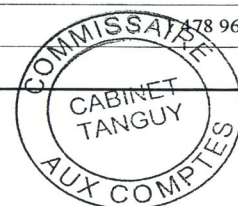
2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

GROUPE TELEGRAMME

		2019	2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	12 459 849	12 459 849
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 577 994	12 577 994
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	1 245 985	1 245 985
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	29 586	29 586
	Report à nouveau	1 496 366	1 168 136
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	722 699	725 907
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	55 781	55 327
	TOTAL (I)	28 588 260	28 262 784
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	15 101	10 131
	TOTAL (III)	15 101	10 131
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 150 675	900 990
	Emprunts et dettes financières divers	105	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 838	52 328
	Dettes fiscales et sociales	582 762	525 645
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	1 785 380	1 478 962
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	30 388 741	29 751 877
RENVIS	Écart de réévaluation incorporé au capital		
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

BLECON ET ASSOCIÉS
 Sté d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 187 500 euros
 260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
 29801 BREST Cedex 9
 Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16



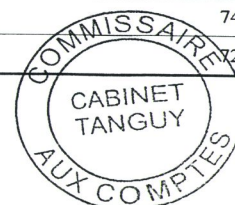
3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2020

GROUPE TELEGRAMME

		2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens service		
		2 148 686	2 075 690
	Chiffres d'affaires nets	2 148 686	2 075 690
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
	Autres produits	8 280	8 280
Total des produits d'exploitation		2 156 966	2 083 970
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
	Autres achats et charges externes	229 377	170 971
	Impôts, taxes et versements assimilés	30 169	40 066
	Salaires et traitements	1 074 721	1 093 532
	Charges sociales	795 586	748 204
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements - dotations aux provisions	17 098	16 960
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	4 970	1 178
	Autres charges	29 700	29 700
Total des charges d'exploitation (II)		2 181 622	2 100 612
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(24 656)	(16 642)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	763 225	756 030
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		2 634
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		763 225	758 664
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	14 789	14 605
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		14 789	14 605
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		748 436	744 059
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		723 781	727 417

BLECON ET ASSOCIÉS
 Sté d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 187 500 Euros
 260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
 29801 BREST Cedex 9
 Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16



B. Bmaw
 y 46

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

GROUPE TELEGRAMME

		2019	2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 764	5 880
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	1 765	5 881
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	5
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 413	4 698
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	453	551
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	1 869	5 253
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(104)	628
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		978	2 138
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		2 921 956	2 848 514
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2 199 257	2 122 607
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		722 699	725 907
RENOIS	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Dont { produits de locations immobilières		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	1 309	1 310
	Dont { - Crédit-bail mobilier		
	{ - Crédit-bail immobilier		
	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	1 066	542
	Dont produits concernant les entreprises liées	763 225	756 030
	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		
	Dont transferts de charges		
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		

BLECON ET ASSOCIES

Sté d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 187 500 euros
260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
29801 BREST Cedex 9

Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16



B. Bmaw
y 46

GROUPE TELEGRAMME

Exercice du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

BLECON ET ASSOCIES
*Sté d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
SAS au capital de 187 500 Euros
260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
29801 BREST Cedex 9
Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16



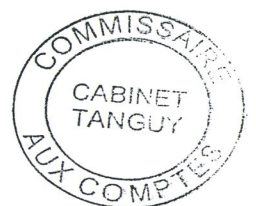
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2019

	Page
Présentation générale	1
Règles et méthodes comptables et faits marquants	2 - 3
Etat de l'actif immobilisé	4 - 5
Échéance des créances	6
Composition du capital social	7
Etat des provisions	8
Échéances des dettes	9
Comptes de régularisation actif	10
Charges à payer	11
Produits à recevoir	12
Engagements hors bilan	13
Effectif	14
Charges et produits exceptionnels	15
Filiales et participations	16
Entreprises liées et participations	17
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	18

BLECON ET ASSOCIES
*Sté d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
SAS au capital de 187 500 Euros
260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
29601 BREST Cedex 9
Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16



B. Bmaw
y 44

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRESENTATION GENERALE

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2019

CHIFFRES CLES

Durée de l'exercice :	12 mois
Total du bilan :	30 388 741
Résultat avant répartition :	722 699,27

BLECON ET ASSOCIES

Sté d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 187 500 Euros
260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
29801 BREST Cedex 9
-1-
Tel. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2019

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue : Matériel de transport : 5 ans.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

BLECON ET ASSOCIES
Sté d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 187 500 Euros
260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
29801 BREST Cedex 9
Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16

- 2 -



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Société : GROUPE TELEGRAMME
Exercice 2019

L'article 231 de la loi de finances pour 2007 a prévu l'incorporation obligatoire, sur le plan fiscal, des frais d'acquisition de titres de participation dans leur coût d'entrée. En conséquence, et conformément à l'avis du CNC N° 2007-C du 15 juin 2007, Groupe Télégramme a décidé de comptabiliser les frais de titres de participation dans leur coût d'entrée.

L'amortissement fiscal s'effectue par comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan concernent les amortissements sur les titres.

FAITS MARQUANTS

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre. Cette crise ne devrait pas avoir d'impact sur l'activité mais les recettes provenant des dividendes pourraient en être affectées à un niveau dont on ne peut à ce stade apprécier l'ampleur et qui ne remet pas en cause la poursuite de l'exploitation.

En 2020, la société va poursuivre sa fonction de holding animatrice.

BLECON ET ASSOCIES
Sté d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 187 500 Euros
260, rue Augustin Fresnel - BP 10053
29801 BREST Cedex 9
Tél. : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16

- 3 -



UELS

ISE

GRAMME

S.

ons	Diminutions	Valeurs brute au 31/12/19
0	0	555
		555
738	572	86 244
		0
		0
		0
		0
		0
738	572	86 244
		0
		82 975
738	572	3 269
		0
		0
		0
618	1 413	29 724 743
		0
618	1 413	29 724 743
		0
		0
CONET ASSOCIES Expertise Comptable Commissariat aux Comptes au capital de 187 500 Euros le Augustin Fresnel - BP 10053 9801 BREST Cedex 9 8 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16		

